

Auteur : Gérald Nanchen, Le Centre
Objet : Remplacement des néons
Date : 10 mai 2023

Contexte :

Afin de limiter le mercure et autres substances dangereuses dans les appareils électriques et électroniques, l'Union européenne a édicté certaines directives ayant des répercussions en Suisse. Depuis le 25 février 2023, les tubes fluorescents T5 ronds et les lampes fluorescentes compactes sans ballast intégré sont interdits à l'importation et à la vente en Suisse. D'ici quelques semaines, à savoir dès le 25 août 2023, les tubes fluorescents linéaires, plus communément appelés néons, de type T5 et T8, subiront le même sort. Ces néons équipent de nombreux commerces, ateliers, halles de stockage, écuries, salles de sport et écoles.

Sur une installation comportant quelques tubes, le remplacement du néon par du LED n'entraîne pas trop de soucis. En revanche, des problèmes peuvent survenir sur de grosses installations nécessitant le changement des supports afin de pouvoir installer des tubes en LED.

Questions :

- Conthey dispose-t-elle de nombreux locaux équipés de néons T5 et T8 ?
- Le changement de ces néons est-il prévu et à quel horizon ?